

Livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 16 octobre 2025 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield

M. Yves Daoust, administrateur de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague

M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie et maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

M. Jean-Claude Boyer, administrateur de la Régie et maire de Saint-Constant

Mme Lise Poissant, administratrice de la Régie et mairesse de Saint-Mathieu

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Miguel Lemieux.

Assistant également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon

M. Marc-André Renaud, directeur des opérations de la Régie

Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 10 octobre 2025.

2025-10-63

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves Daoust

Appuyé par Mme Lise Poissant

Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2025-10-64

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Payant

Appuyé par M. Alain Dubuc

Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025
4. Embauche d'une adjointe administrative
5. Affaires administratives
 - 5.1 Comptes payés et à payer au 16 octobre 2025
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2025-10-65

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Mme Lise Poissant

Appuyé par M. Alain Dubuc

Et unanimement résolu

2025-10-65 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025 (SUITE)

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

2025-10-66 EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU que compte tenu de l'état d'avancement du projet, il y a lieu de recruter une adjointe administrative;

ATTENDU qu'un processus de recrutement a été mis en place, comprenant l'affichage public de l'offre d'emploi, en vue de la sélection de candidats répondant aux critères définis pour le poste;

ATTENDU qu'aux termes de ce processus, il est recommandé de procéder à l'embauche de la personne répondant le mieux aux critères afférents à ce poste;

ATTENDU que lors de la rencontre plénière tenue le 16 octobre 2025, les administrateurs ont approuvé les conditions de travail afférentes à ce poste.

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Jean-Claude Boyer
Et unanimement résolu

D'embaucher Mme Sylvie Galard à titre d'adjointe administrative de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, laquelle entrera officiellement en fonction à compter du 27 octobre 2025.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à négocier et à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, le contrat de travail de cette dernière.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2025-10-67 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 15 OCTOBRE 2025

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Sylvain Payant
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 15 octobre 2025 et au montant de 2 404 175,68 \$, soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est portée à l'attention des administrateurs.

VARIA

Aucune correspondance n'est portée à l'attention des administrateurs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président annonce l'ouverture de la période de questions. À cette occasion, un citoyen de Saint-Constant formule plusieurs commentaires et adresse diverses questions au Conseil d'administration. Les commentaires sont dûment consignés et des réponses sont données séance tenante.

2025-10-68 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Lise Poissant
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10 h 37.

ADOPTÉE

Miguel Lemieux
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim